

## LA MUSIQUE ET LE CHANT PENDANT LA MESSE

Le dimanche 30 octobre 2011

Chers frères et sœurs dans le Christ

Les changements dans la traduction du Missel Romain qui seront introduits le 27 novembre 2011 sont beaucoup plus que de simples éléments extérieurs. Ces changements nous sont proposés dans le but de nous aider à approfondir notre vie de prière et à stimuler notre engagement en tant que catholiques dans la communauté. La musique et le chant ont pour but d'approfondir notre vie de prière et notre engagement à aimer et à servir Dieu et le prochain.

Parce que la traduction révisée du Missel Romain (à partir du texte latin) comprend de nouveaux mots et de nouvelles phrases, cela nécessite de nouvelles compositions musicales. Cela se voit surtout dans le Gloria, les Psaumes, le Sanctus et l'Anamnèse (Acclamation).

J'exprime toute ma reconnaissance aux chorales, aux musiciens, aux chantres, et aux directeurs de musique qui se sont appliqués diligemment afin d'apprendre ces nouveaux arrangements musicaux pour la messe. Je lance l'invitation aux paroissiens et aux prêtres de chaque paroisse d'exprimer leur gratitude aux chorales, aux chantres, et aux directeurs de musique. Bien sûr, la meilleure affirmation que vous puissiez leur prodiguer c'est de chanter de tout votre cœur lorsqu'ils sollicitent votre participation pendant la messe.

Pour le Canada, trois arrangements musicaux ont été approuvés pour l'eucharistie, j'ai demandé, que dans chaque paroisse les responsables de la musique apprennent, pour le moment, au moins un arrangement; que ces mêmes personnes veillent à le faire connaître aux paroissiens afin d'assurer que toutes les personnes du diocèse connaissent la même musique d'une paroisse à l'autre.

La musique communique le respect, l'esprit de prière, la joie, le chagrin, l'espérance et les désirs de nos cœurs d'une manière plus intense que les paroles. Nous expérimentons la portée émotionnelle de la liturgie du Vendredi Saint d'une manière toute autre que celle du dimanche de Pâques en grande partie en raison de la musique. Notre cœur prie différemment à la Messe de Minuit de Noël qu'à la célébration du mercredi des cendres. Nous expérimentons ces changements dans nos émotions et dans notre prière, pas seulement par les paroles qui sont dites, mais par la musique qui pénètre jusque dans nos âmes.

L'Instruction Générale du Missel Romain souligne que c'est l'assemblée des fidèles qui est le sujet principal de la musique liturgique. C'est-à-dire que la responsabilité première pour le chant appartient à l'assemblée. Il y a des rôles spécifiques pour ceux qui sont ordonnés, pour la chorale, et pour les chantres (GIRM #40, #130).

Si vous avez une bonne voix, chantez de tout votre Cœur pour louer Dieu du don de la voix qu'il vous a donnée. Si vous avez du mal à suivre une mélodie, chantez quand même. Le Seigneur saura que vous faites de votre mieux avec les dons qui sont les vôtres.

L'Instruction Générale du Missel Romain fait un rappel aux prêtres et aux responsables de la musique qu'on ne doit pas remplacer un psaume par des chants ou des hymnes. (GIRM #61) Toutes les paroisses doivent suivre cette directive.

Enfin, #39 de l'Instruction Générale du Missel Romain nous offre la citation suivante: (traduction libre) Les chrétiens qui se rassemblent pour attendre la venue du Seigneur sont exhortés par l'Apôtre Paul de chanter ensemble des psaumes, des hymnes, et des cantiques spirituels. (cct.col 3:16). Le chant est le signe de la joie de nos cœurs (Actes 2:46) ainsi, nous dit justement S. Augustin. "Ceux qui aiment chanter", et puis selon un ancien proverbe: "chanter c'est prier deux fois". Je vous exhorte vous: prêtres, responsables de la musique, et tous les laïcs de participer pleinement aux révisions de la Messe Dominicale qui débuteront le 27 novembre 2011.

Bien vôtres dans le Christ  
Richard Grecco, Évêque de Charlottetown